



Les moteurs du développement de l'agglomération nancéienne : une approche par les flux salariaux

Les salaires (65%) sont la principale composante du revenu des ménages du Grand Nancy, suivis par les pensions de retraite (24%). Les emplois salariés et les salaires distribués représentent 2,2 milliards d'euros et assurent au Grand Nancy son caractère attractif. Le Grand Nancy regroupe sur son territoire 56% des salariés pour 36% des habitants de Meurthe-et-Moselle. Il constitue un pôle d'emploi important qui recrute bien au-delà de son périmètre.

Les activités sont majoritairement liées à la sphère présentielle (ou tournées localement vers les ménages) dans le Grand Nancy, en particulier dans les secteurs de l'administration, de l'éducation et de la santé. La sphère présentielle constitue un facteur de stabilité de l'économie locale.

La richesse d'un territoire, appelée aussi la «base économique», a deux origines. D'une part, les revenus de la production de biens et de services que les agents économiques localisés dans le territoire «vendent» à l'extérieur ; on parle alors de base «productive». D'autre part, les revenus liés à la «présence» des personnes sur le territoire, susceptibles de dépenser : retraités, résidents actifs, touristes. L'ensemble de ces revenus détermine un niveau de demande potentielle tournée vers la satisfaction des besoins de la population présente.

Une sphère présentielle majoritaire

La part des rémunérations dans la sphère présentielle est prédominante en Meurthe-et-Moselle. Elle y est particulièrement élevée (64%) comparativement à la France (57%). Elle représente même 71% des revenus salariaux sur l'ensemble du Grand Nancy.

Sur Nancy-ville, les activités sont essentiellement liées au marché local de la population avec un poids important des secteurs de l'édu-

cation, de la santé, de l'action sociale et de l'administration. Les salaires perçus dans la sphère présentielle représentent 83% des rémunérations et les ressources publiques alimentent 43% des salaires nancéiens.

Sur le Grand Nancy (hors Nancy), l'équilibre entre les sphères est un peu mieux respecté avec 59% des revenus salariaux dans la sphère présentielle. Les activités productives de services aux entreprises viennent contrebalancer celles de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Les rémunérations sont financées pour les trois quarts par le secteur privé et concernent notamment des établissements de la construction, du commerce et de l'industrie.

Avantages et limites du développement par le présentiel

Cette prédominance de la sphère présentielle sur la sphère productive n'est pas sans conséquences. L'économie présentielle permet de préserver le territoire des effets de la mondialisation et constitue un facteur de stabilité et d'autonomie de l'économie locale. Par ailleurs, les transferts de



revenus et de dépenses ont plutôt un effet d'atténuation des inégalités territoriales, conséquences d'une forte concentration des valeurs ajoutées sur quelques zones productives. Ce type d'économie présente néanmoins quelques inconvénients. Les emplois y sont souvent moins rémunérateurs que dans la sphère productive. Les gains de productivité du travail y sont plus faibles, la sphère présentielle dégageant moins de valeur ajoutée par personne, même si les perspectives de croissance de la valeur ajoutée sont fortes dans ces activités. Parmi les activités de l'économie présentielle, les services aux ménages

sont actuellement en plein essor. Le vieillissement de la population et l'augmentation du temps libre sont notamment à l'origine de ce développement.

Des salaires supérieurs dans la sphère productive qui s'expliquent par la structure des emplois

Sur le département, les rémunérations dans la sphère productive sont supérieures en moyenne de 30% à celles de la sphère présentielle. Ces écarts de salaires s'expliquent notamment par la structure des em-

plois par sexe et par secteur d'activité.

Dans la sphère productive, 40% des salariés sont employés dans le secteur industriel. Les salaires y sont en moyenne plus élevés que dans l'ensemble des secteurs. En outre, les emplois de la sphère productive sont occupés essentiellement par des hommes. À Nancy et dans le Grand Nancy (hors Nancy), les emplois féminins représentent seulement 34% des emplois salariés productifs, contre 56% dans la sphère présentielle (source Insee, recensement 2006). Les employés du présentiel exercent aussi plus fréquemment une activité à

Les sphères d'activité

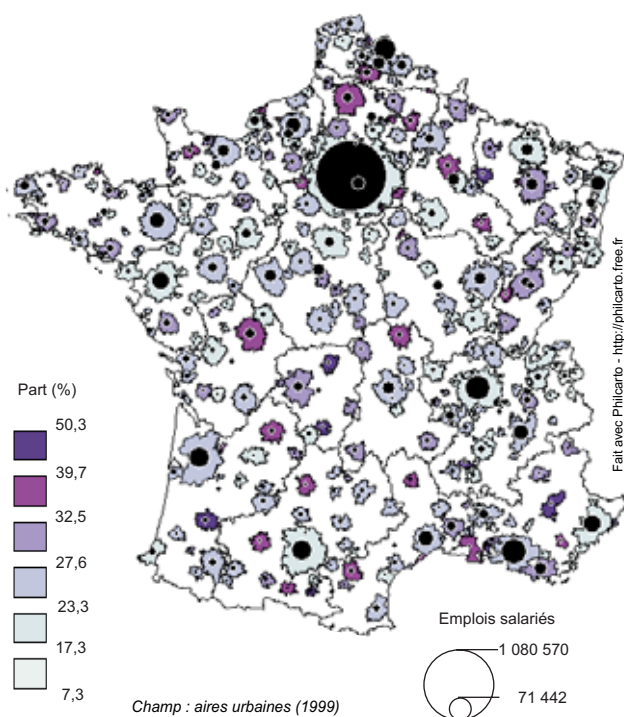
L'Insee définit les sphères économiques selon la logique qui induit la localisation de l'activité. La notion de sphère est utilisée dans le système d'information public « Connaissance locale de l'appareil productif » (Clap) pour analyser conjointement les données localisées relatives aux postes occupés et aux salaires versés. Dans la sphère productive, la population suit l'emploi pour les secteurs orientés vers les marchés extérieurs. La sphère comprend les secteurs de l'industrie, des services aux entreprises, du commerce de gros, du transport de marchandises, de l'énergie, et une partie des activités immobilières. Il s'agit d'activités économiques orientées vers des marchés extérieurs au territoire considéré. Cette économie relève d'une logique de l'offre compétitive.

Dans la sphère de l'économie présentielle, l'emploi suit la population pour des secteurs comme l'éducation-santé-action sociale, l'administration, le commerce de détail, la construction, les services aux particuliers. Elle concerne les activités orientées vers les marchés locaux et relève d'une logique de la demande, services rendus à la population résidente et à la population présente mais non-résidente (touristes). Elle dépend de la localisation des ménages, de leur pouvoir d'achat, des effets de redistribution et des besoins de la population.

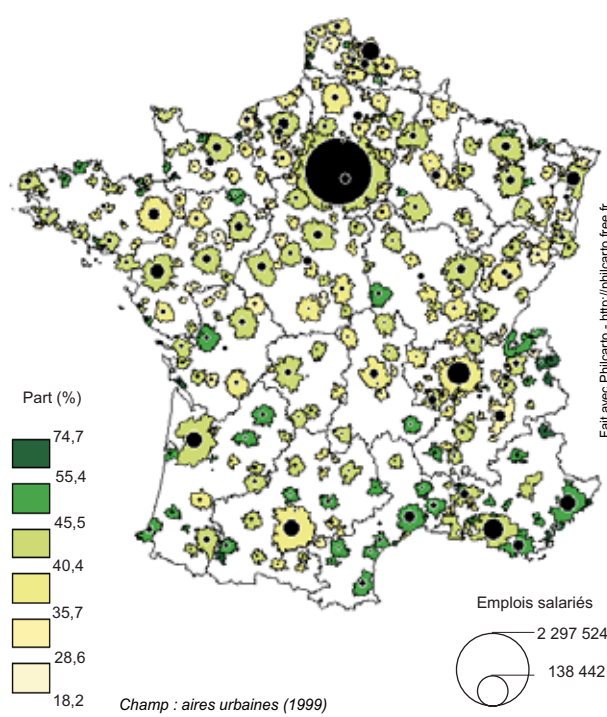
Cette nouvelle typologie vise à mieux tenir compte des effets de plusieurs tendances majeures de l'économie et de la société : la mondialisation, l'externalisation des activités des entreprises, la transformation du mode de vie des ménages (loisirs) et l'expansion des budgets publics et sociaux (retraites).

Cette notion de sphère est croisée ici avec la notion de domaine public ou privé.

Part de l'emploi dans la sphère présentielle publique



Part de l'emploi dans la sphère présentielle privée



Avec 29% d'emplois dans la sphère présentielle publique, l'aire urbaine de Nancy et celle d'Épinal se distinguent assez nettement des aires de Metz (23,2%) et de Thionville (20%). Les aires urbaines du sud de la France sont marquées par une surreprésentation des emplois de la sphère présentielle privée.

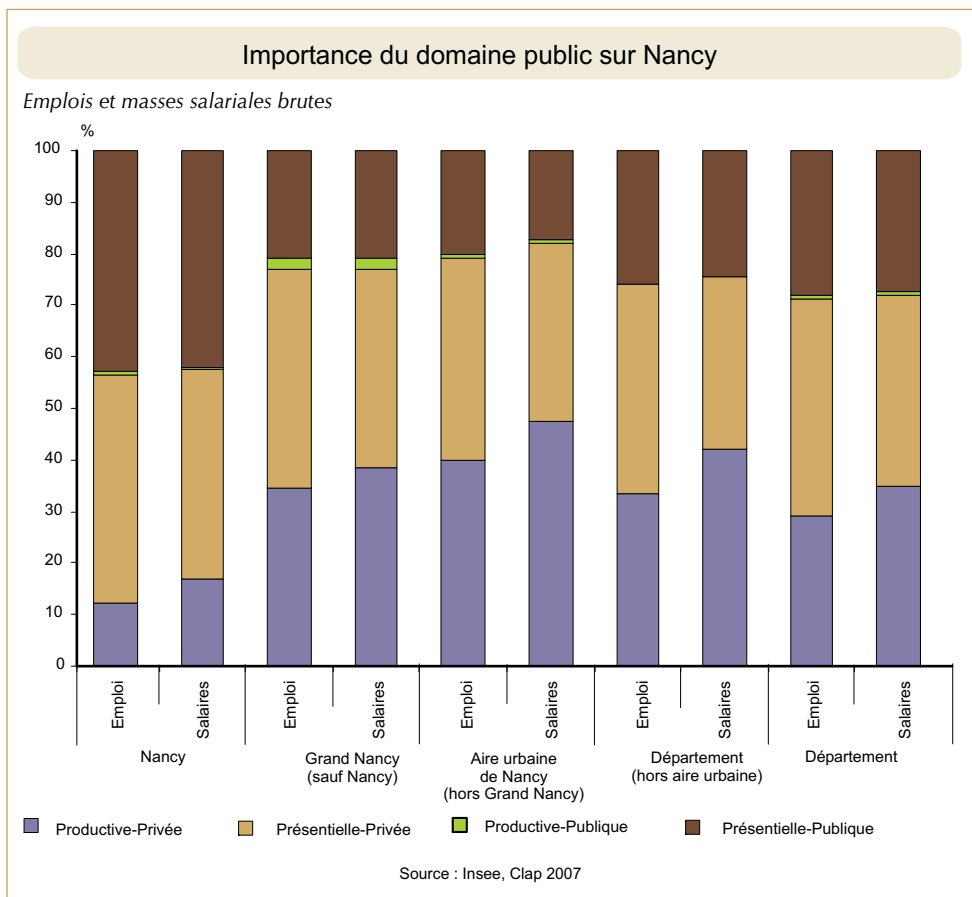
temps partiel, choisi ou subi (22% contre 14% dans le productif) dans des secteurs réputés moins rémunérateurs tels que l'administration, la santé et l'action sociale.

Dans la mesure où les salaires de la sphère présentielle sont inférieurs en moyenne à ceux de la sphère productive, la part du présentiel est moins forte en termes de rémunérations qu'en termes d'effectifs. C'est notamment le cas sur le Grand Nancy (hors Nancy) : 64% en termes d'emplois, contre 59% en termes de rémunérations brutes. Il en résulte que les créations d'emplois dans cette sphère induisent une augmentation moindre du pouvoir d'achat distribué et de la demande en biens et services.

Enfin, une politique de croissance par le présentiel peut induire des effets négatifs sur d'autres territoires : des zones dont la sphère productive est dynamique contribuent à l'essor d'autres zones plus résidentielles qui vont capter les transferts publics (salaires, prestations sociales) et privés (dépenses des ménages). De fait, les communes qui attirent des résidents extérieurs grâce à leurs emplois irriguent le tissu économique de ces lieux de résidence. Le développement de l'économie présentielle reste par ailleurs contraint par le sens futur de l'évolution des transferts publics et sociaux.

Le pôle d'emploi du Grand Nancy irrigue les communes environnantes

Le Grand Nancy constitue un pôle d'emploi important. Il regroupe sur son territoire 36% des habitants de Meurthe-et-Moselle et 56% des salariés. La zone de recrutement s'étend bien au-delà de son périmètre. Parmi les salariés, 60% seulement sont résidents. Les 95 000 emplois salariés et 2,2 milliards d'euros de salaires distribués montrent l'importance du tissu économique du Grand Nancy. L'économie de l'agglomération nancéienne ne bénéficie que partiellement de ces ressources car 40% des salariés, percevant 40% des salaires, sont domiciliés hors du Grand Nancy. À Nancy, la part des salaires perçus par des non-résidents s'établit à 70%.



Un domaine privé prépondérant sur le Grand Nancy (hors Nancy)

	Établissements	Rémunérations (millions d'euros)	Principaux établissements
Sphère présentielle privée	4 729	689,3	
dont :			
Commerce	1 020	154,2	Centre Régional de Lutte contre le Cancer
Éducation, santé, action sociale	1 226	149,8	Cora
Construction	748	139,4	France Télécom
Sphère présentielle publique	342	377,6	
dont :			
Éducation, santé, action sociale	242	294,7	Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy
Administration	82	79	Centre psychothérapique de Nancy
Services aux particuliers	15	3,7	Commune de Vandoeuvre-les-Nancy
Sphère productive privée	2 744	689,6	
dont :			
Services aux entreprises	1 300	262,6	Société du journal l'Est Républicain
Commerce	520	107,3	Institut National de Recherche et Sécurité
Industries des biens intermédiaires	145	61,8	ISS Abilis France
Sphère productive publique	17	40,2	
dont :			
Services aux entreprises	16	40,2	Centre National de la Recherche Scientifique
			Institut National de Recherche Informatique Automatique
Total	7 832	1 796,7	

Source : Insee, Clap 2007

La richesse des territoires est appréhendée ici à la fois à partir de l'analyse des salariés qui travaillent et résident dans la même zone et de ceux qui travaillent et résident dans des zones différentes.

L'éloignement entre les lieux de domicile et de travail des salariés est lié au type d'espace dans lequel se situe l'établissement employeur. Les salariés travaillant en milieu urbain effectuent plus fréquemment des déplacements d'une autre zone de résidence.

En 2006, 56% des trajets à l'intérieur du département se font à destination du Grand Nancy qui regroupe plus de la moitié des emplois.

Si les territoires de Nancy, du Grand Nancy (hors Nancy) et du département (hors aire urbaine) offrent un nombre équivalent d'emplois, ils ne recouvrent pas les mêmes réalités. À Nancy et dans le Grand Nancy (hors Nancy), la proportion de salariés qui travaillent et résident sur la zone est respectivement de 30% et

41%. En regroupant ces deux territoires qui constituent le Grand Nancy, la proportion de résidents atteint 60% des salariés.

L'augmentation des déplacements des individus engendre une déconnexion des lieux de perception des revenus et de consommation. Le pouvoir d'achat généré par les salaires sera dépensé en grande partie autour de l'axe domicile-travail.

76% des salaires perçus par les résidents de l'aire urbaine viennent du Grand Nancy

L'attractivité des territoires en termes d'emplois peut être approchée à partir des déplacements domicile-travail valorisés (salaires). Ainsi, 86% des revenus salariaux des Grand-Nancéiens sont versés par des entreprises du Grand Nancy. Ces mêmes entreprises versent 76% des salaires perçus par les résidents de l'aire urbaine (hors Grand Nancy).

L'indicateur d'attractivité rapporte le solde des entrants et sortants à la somme des entrants et sortants. Cet indicateur ne prend pas en compte les déplacements à l'intérieur d'une zone.

Sur l'agglomération nancéienne, l'indicateur est pertinent puisqu'il concerne les trois quarts des déplacements.

Parmi les territoires définis, seul le Grand Nancy constitue une destination attractive de par ses emplois et ses salaires.

Une attractivité nancéienne assurée par une pluralité d'établissements

De nombreux établissements sur Nancy sont à l'origine de son rayonnement. La fermeture d'un établissement nancéen ne peut remettre en cause ce phénomène d'attractivité. L'attractivité communale mesurée ici confirme bien la polarisation autour de Nancy, caractéristique des villes-centres. D'autant

Hors de l'aire urbaine, les déplacements internes au territoire sont majoritaires

Territoires	Montants des rémunérations brutes (millions d'euros)			Attractivité* (%)	Part des déplacements intrazonales (%)
	Déplacements intrazonales	Sortants	Entrants		
Nancy	335,1	267,1	803,1	50,0	23,8
Grand Nancy (hors Nancy)	444,1	508,1	647,1	12,1	27,8
Unité urbaine de Nancy (hors Grand Nancy)	135,1	362,1	202,1	-28,4	19,3
Aire urbaine de Nancy (hors unité urbaine)	98,1	489,1	134,1	-56,9	13,5
Département (hors aire urbaine)	867,1	308,1	148,1	-35,1	65,5
Total département	1 879,1	1 934,1	1 934,1		

* Attractivité = ((Entrants-Sortants) / (Entrants + Sortants))*100

Champ : ne sont pas pris en compte les agents des organismes de l'État et les salariés frontaliers du nord du département

Source : Insee, DADS 2006

Flux de revenus salariaux entre zones

Lieu de résidence	Montants des rémunérations brutes (millions d'euros)						
	Nancy	Grand Nancy (hors Nancy)	Unité urbaine de Nancy (hors Grand Nancy)	Aire urbaine de Nancy (hors unité urbaine)	Département (hors aire urbaine)	Total des rémunérations au lieu de résidence	Part des rémunérations au lieu de résidence (%)
Nancy	335,1	186,1	31,1	21,1	29,1	603,1	15,8
Grand Nancy (hors Nancy)	371,1	444,1	59,1	43,1	35,1	952,1	25,0
Unité urbaine de Nancy (hors grand Nancy)	144,1	162,1	135,1	27,1	29,1	497,1	13,0
Aire urbaine de Nancy (hors unité urbaine)	170,1	193,1	72,1	98,1	55,1	587,1	15,4
Département (hors aire urbaine)	118,1	106,1	41,1	43,1	867,1	1 175,1	30,8
Total des rémunérations au lieu de travail	1 138,1	1 091,1	337,1	232,1	1 015,1	3 814,1	
Part des rémunérations au lieu de travail (%)	29,9	28,6	8,8	6,1	26,6		

Champ : ne sont pas pris en compte les agents des organismes de l'État et les salariés frontaliers du nord du département

Source : Insee, DADS 2006

plus que l'indicateur pour Nancy est sous-estimé, en raison de la non prise en compte dans la source DADS des emplois de la fonction publique d'État (31 000 agents de l'État en Meurthe-et-Moselle au 31/12/2006, source : Fichier de paie des agents de l'État, Insee).

Une attractivité fragile hors du Grand Nancy

Les personnes habitant et travaillant dans la même zone (cinq zones définies : voir encadré "zonage") représentent un emploi sur deux en Meurthe-et-Moselle et perçoivent la moitié du montant global des salaires.

C'est dans le département (hors aire urbaine) que l'on trouve la plus forte proportion de salariés qui travaillent et résident sur la même zone (87%). Le département (hors aire urbaine) est un territoire très étendu, qui loge et emploie à la fois une large majorité de sa population.

L'indicateur d'attractivité est négatif dans le département (hors aire urbaine) mais il ne concerne que 35% des déplacements domicile-travail de la zone.

L'examen des flux de salariés et de salaires, de manière plus détaillée, met en exergue l'attractivité de certaines communes hors du Grand Nancy.

Les déplacements professionnels en provenance d'autres départements de résidence ont été pris en compte dans l'analyse afin d'éviter les effets dus aux frontières départementales.

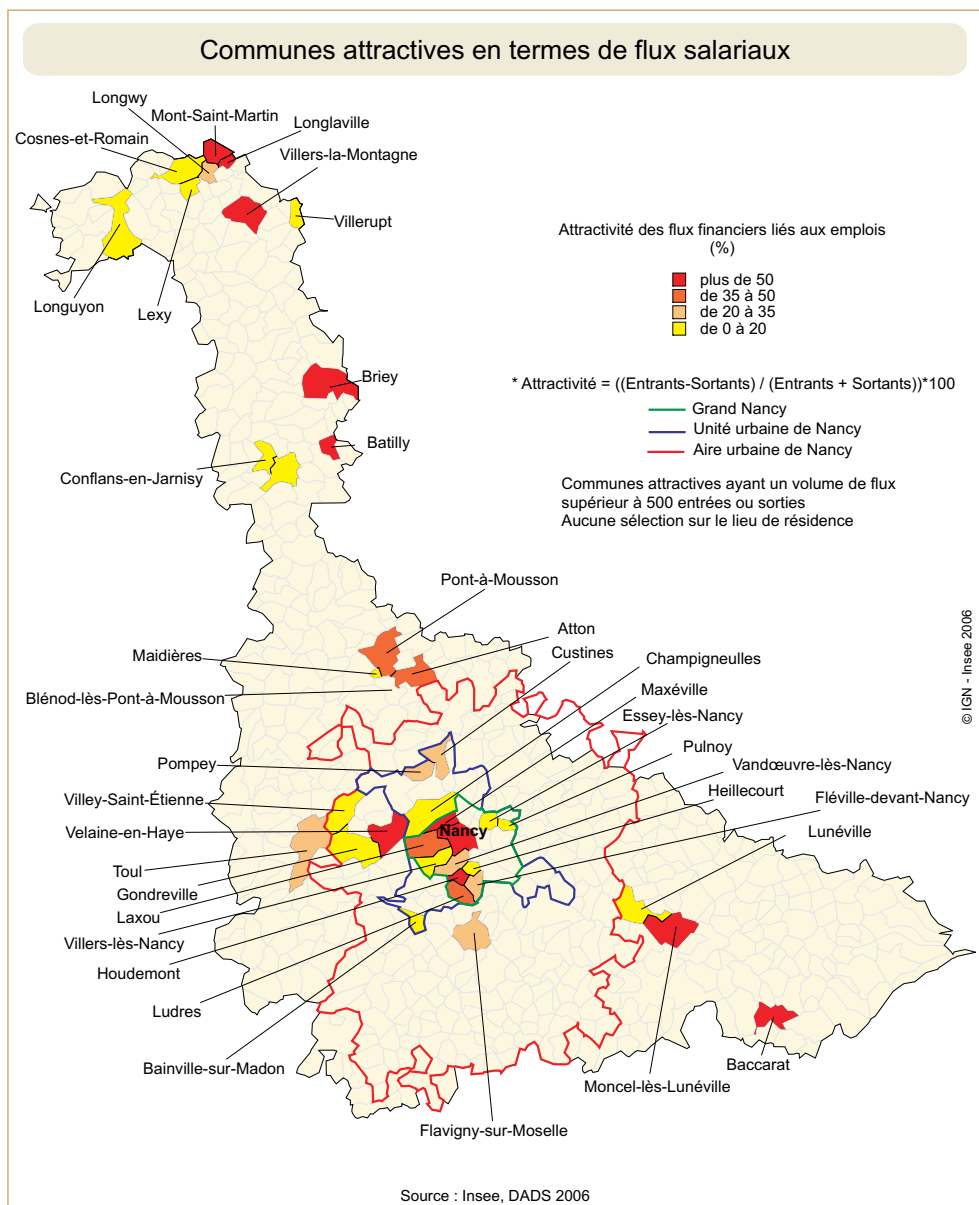
Quelques communes du nord du département exercent une attraction en termes d'emplois au-delà de leur seul périmètre. Batilly, Villers-la-Montagne et Briey figurent dans le trio de tête des communes les plus attractives. Moncel-lès-Lunéville et Baccarat au sud-est se placent juste derrière.

Cette attractivité est fortement liée à la présence de grands établissements générateurs d'emplois. L'usine Renault (SOVAB) de Batilly, EUROSTAMP à Villers-la-Montagne, l'hôpital Maillot de Briey, CORA et PRODIM à Moncel-lès-Lunéville et la CRISTALLERIE DE BACCARAT en sont quelques exemples.

Typologie des établissements de la zone d'emploi de Nancy

Établissement	Établissements		Effectifs salariés	
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
D'un groupe de la zone	400	4,4%	6 700	6,5%
D'une entreprise de la zone	800	8,8%	6 900	6,7%
Indépendant de la zone	4 700	51,6%	22 300	21,8%
Dépendant d'une entreprise hors zone	400	4,4%	5 300	5,2%
Dépendant d'un groupe français hors zone	1 300	14,3%	35 400	34,6%
Dépendant d'un groupe étranger	500	5,5%	13 800	13,5%
Dépendant avec localisation indéterminée	0	0,0%	0	0,0%
Hors zone dépendant de la zone	900	9,9%	12 100	11,8%
Total	9 100	100,0%	102 400	100,0%

Source : Insee, Clap 2006, Lifi 2006



53% des emplois salariés de la zone d'emploi de Nancy dépendent d'un centre de décision externe

Par analogie avec la théorie économique du commerce international, on peut assimiler le taux de dépendance d'un territoire à un taux de pénétration du marché intérieur. Chaque territoire dépend en effet plus ou moins fortement de centres de décision privés (sièges sociaux d'entreprises, têtes de groupes financiers), situés à l'extérieur de son périmètre : c'est la notion de dépendance stratégique (ou dépendance décisionnelle). On s'intéresse alors non plus aux seuls salaires mais aux liaisons financières entre entreprises.

Le taux de dépendance de la zone est ici défini comme le rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des emplois salariés de la zone. Un taux de dépendance élevé peut être vu comme l'indice d'une certaine fragilité d'une zone en cas de difficultés économiques, si on admet que les établissements dépendant de centres de décision éloignés sont moins ancrés dans le territoire, car davantage intégrés dans des stratégies globales d'entreprises ou de groupes extérieurs. Il peut aussi traduire une forte attractivité du territoire aux investissements extérieurs, notamment de grands groupes étrangers.

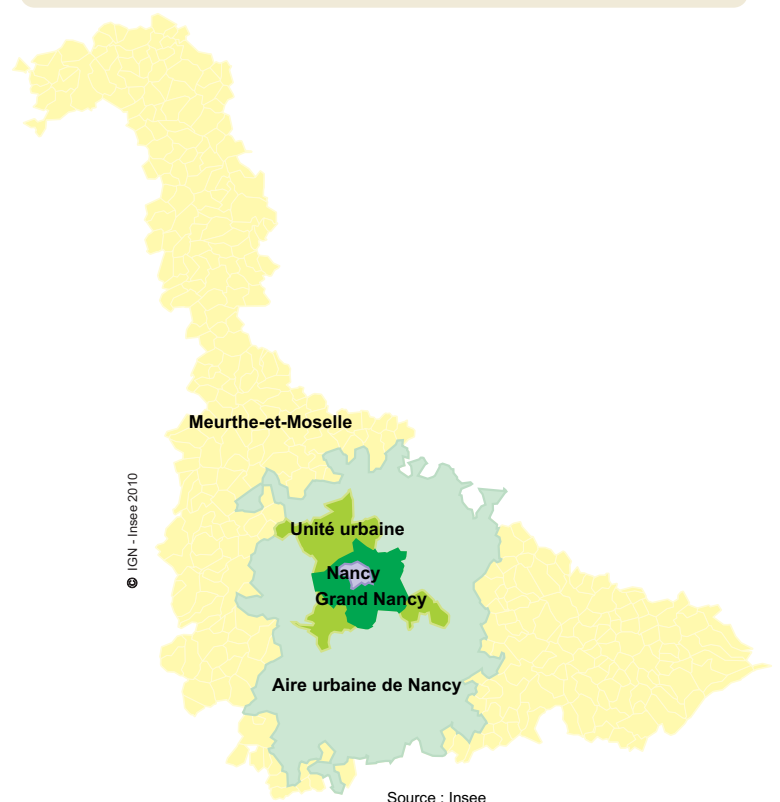
En 2006, la zone d'emploi de Nancy dépend principalement des zones d'emploi de la région parisienne : Paris, Nanterre et Boulogne-Billancourt, ce qui représente 29 000 emplois salariés, et de la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing (1 500). Près de 500 établissements de la zone dépendent en 2006 d'un groupe étranger, soit 13,5% des effectifs salariés de la zone. À l'inverse, la zone d'emploi de Nancy «contrôle» des établissements des zones d'emploi de Strasbourg (2 400 emplois salariés), de Lyon (760), de Metz (630), d'Épinal (550), etc.

■ Florence LEMMEL

Zonages

Pour les besoins de l'étude, le département de Meurthe-et-Moselle a été découpé en cinq territoires disjoints : Nancy, le Grand Nancy (hors Nancy), l'Unité urbaine de Nancy (hors Grand Nancy), l'Aire urbaine de Nancy (hors unité urbaine), le département (hors aire urbaine).

Les territoires étudiés



Revenus salariaux

Les déplacements en Meurthe-et-Moselle sont abordés dans cette étude sous l'angle des revenus et concernent le champ restreint des salariés. Cependant, les traitements et salaires constituent en moyenne environ 65% du revenu fiscal déclaré en 2007. La décomposition des revenus fiscaux des ménages par catégorie est sensiblement la même sur l'ensemble des territoires étudiés, hormis sur Nancy. La part des pensions et retraites, de 20% sur Nancy, s'établit à 24,4% dans le département. Les bénéfices, quant à eux, sont davantage représentés sur le Grand Nancy et plus particulièrement sur Nancy (8,2%).

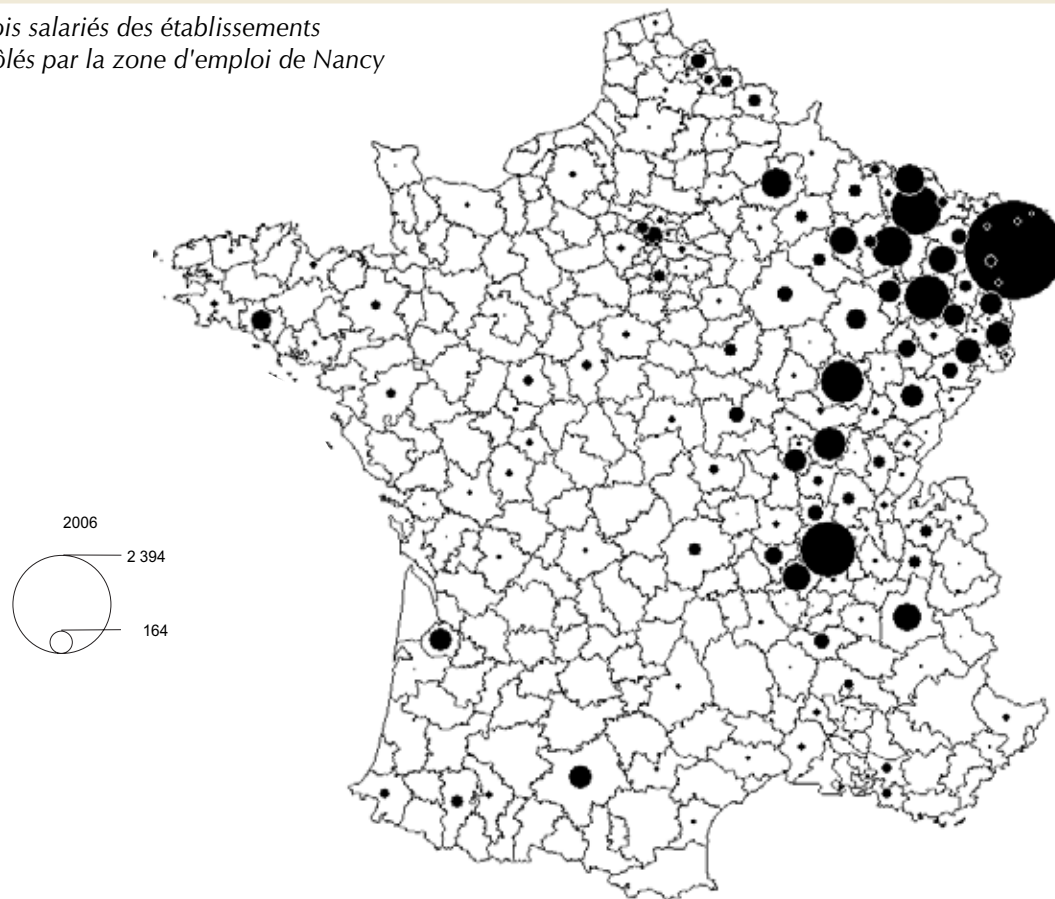
Revenus, une large composante salariale

Territoires	Décomposition des principales composantes du revenu fiscal 2007 (%)			
	Traitements/salaires (y.c. prestations chômage)	Indemnités chômage	Pensions/retraites	Bénéfices
Nancy	65,2	2,6	20,0	8,2
Grand Nancy	64,5	2,4	23,6	6,4
Unité urbaine de Nancy	64,8	2,4	24,3	5,9
Aire urbaine de Nancy	65,5	2,3	23,6	5,9
Meurthe-et-Moselle	65,6	2,5	24,4	5,6

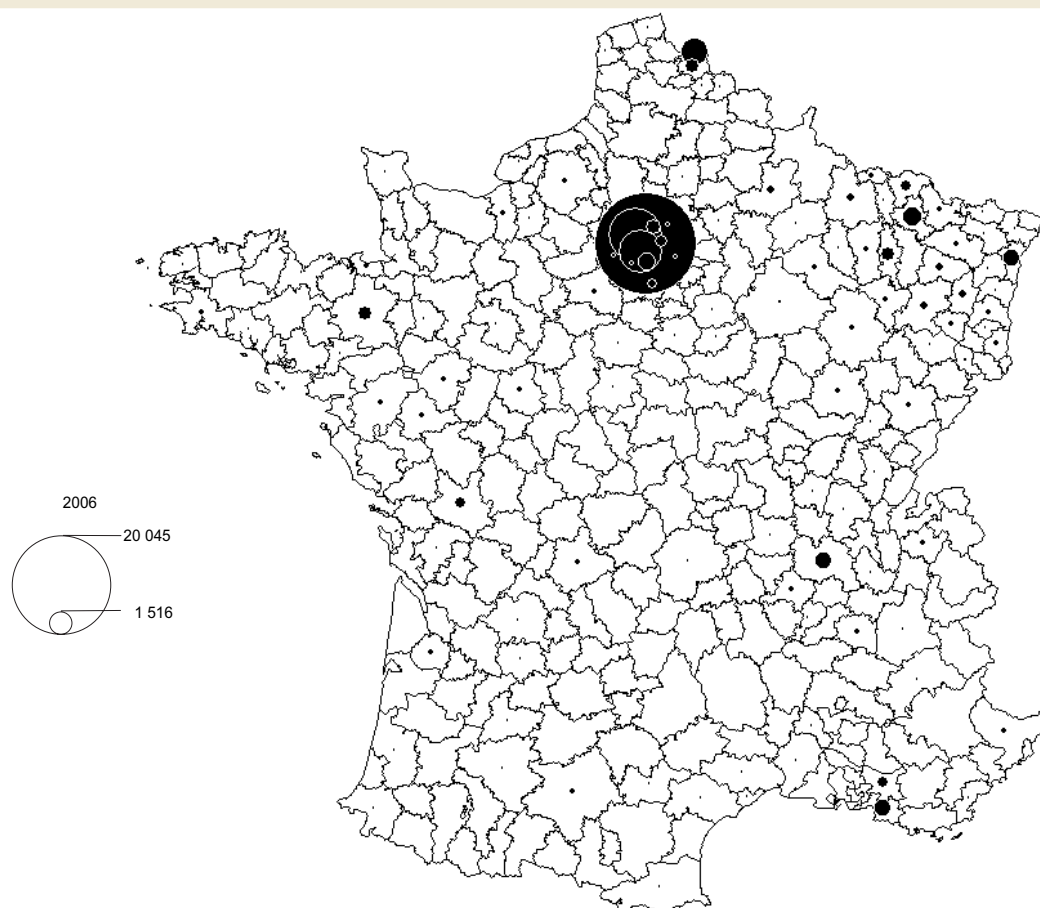
Source : Insee-DGFip, Revenus fiscaux localisés des ménages

Nancy contrôle des établissements lorrains, alsaciens et lyonnais

*Emplois salariés des établissements
contrôlés par la zone d'emploi de Nancy*



29 000 emplois salariés nancéiens dépendent de la région parisienne



Source : Insee, CLAP 2006, LIFI 2006

L'importance du secteur de la santé

Le secteur de la santé emploie 29 300 salariés, soit plus de 12% des effectifs (et des salaires) dans le département.

Il génère une masse salariale brute de près de 750 millions d'euros. Près de 90% des emplois se consacrent à la pratique médicale, 8% au commerce de produits pharmaceutiques et articles médicaux, 2% à la fabrication de produits et matériel.

Le Grand Nancy regroupe sur son territoire 64% des salariés du secteur dans le département, soit 18 800 employés. La santé constitue un secteur phare du Grand Nancy et représente 14% des salaires de la zone (14,5% des emplois).

Aux emplois du secteur, il convient d'ajouter les professionnels de santé libéraux. La Meurthe-et-Moselle en comptabilise 3 300 dont 1 500 médecins généralistes et spécialistes en 2008 (source : DREES-DRASS, ADELI). En Meurthe-et-Moselle, la densité de médecins et dentistes libéraux pour 100 000 habitants est supérieure au niveau français. Cependant ce n'est pas le cas de toutes les professions libérales. Les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes et les pédicures-podologues sont sous-représentés dans le département et la région par rapport à la France.

Les salariés du secteur de la santé sont comptabilisés en 2007 dans le fichier CLAP de l'Insee. La pratique médicale, le commerce et la fabrication de produits pharmaceutiques, d'articles médicaux et de matériel sont sélectionnés comme activités du secteur. Codes activités retenus : 244A, 244C, 244D, 331A, 331B, 332B, 334A, 334B, 354E, 514N, 523A, 523C, 851A, 851C, 851E, 851G, 851H, 851J, 851K, 851L, 852Z et 930K.

Éducation, santé, action sociale, un secteur dominant

Territoires	Masse salariale (millions d'euros)	Poids salarial dans le département	Principale activité du territoire	Poids salarial	2 ^{ème} activité du territoire / poids salarial	Poids salarial
Nancy	1 676,1	27,8%	Éducation, santé, action sociale	30,1%	Administration	23,8%
Grand Nancy (sauf Nancy)	1 797,1	29,8%	Éducation, santé, action sociale	24,5%	Services aux entreprises	20,4%
Aire urbaine de Nancy (hors Grand-Nancy)	820,1	13,6%	Éducation, santé, action sociale	21,1%	Industrie des biens intermédiaires	17,2%
Meurthe-et-Moselle (hors aire urbaine)	1 731,1	28,7%	Éducation, santé, action sociale	23,3%	Industrie des biens intermédiaires	16,0%
Meurthe-et-Moselle	6 023,1	100,0%	Éducation, santé, action sociale	25,2%	Administration	13,8%

Champ : NES16 Source : Insee, Clap 2007

Savoir plus :

Site internet : www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee
Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Direction Régionale de Lorraine
15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 NANCY CEDEX
Tél : 03 83 91 85 85
Fax : 03 83 40 45 61
www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE
Christian CALZADA
Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIALE
ET RELATIONS MÉDIAS
Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF
Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS
ÉDITORIAUX
Édith ARNOULD
Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657
© INSEE 2010

Le secteur de la santé en Meurthe-et-Moselle

Territoires	Effectifs salariés	Rémunérations brutes*	Part de la santé dans les rémunérations (%)
Nancy	9 700	251,1	15,0
Grand Nancy (sauf Nancy)	9 100	239,1	13,3
Aire urbaine de Nancy (hors Grand-Nancy)	3 100	76,1	9,3
Meurthe-et-Moselle (hors aire urbaine)	7 400	182,1	10,5
Meurthe-et-Moselle	29 300	748,1	12,4

* millions d'euros

Source : Insee, Clap 2007